



CFE-CGC France Télécom - Orange

Adresse postale : 6 place d'Alleray
75015 PARIS

www.cfecgc-ft-orange.org

Communiqué de presse du 6 février 2008

Profits record pour France Télécom ! Salariés en colère !

Comme en 2006, France Télécom affiche des bénéfices record qui s'élèvent à 6,3 milliards pour 2007. Après les 22 000 suppressions d'emplois en cours, de nouvelles coupes claires dans les effectifs sont annoncées à mi-mot. Saisissant !

Ces excellents résultats financiers masquent néanmoins de fortes disparités :

- le chiffre d'affaires augmente substantiellement à l'international mais avec une très faible rentabilité,
- la marge brute progresse fortement en France malgré un certain plafonnement dans le chiffre d'affaire

Les éléments exceptionnels (comme les plus values liées aux cessions immobilières en Pologne) dissimulent la réalité, et la facturation par Orange UK des royalties concernant la marque Orange masque partiellement le déséquilibre. **La France est plus que jamais le premier contributeur aux résultats du groupe. Et c'est aux salariés en France que l'on demande le maximum d'efforts, tant en terme d'emplois qu'en terme de rémunérations.**

La médiocrité des performances à l'international est largement compensée par un fort accroissement de la marge brute opérationnelle en France, lié notamment à une réduction sans précédent des effectifs (22 000 en trois ans, combien supplémentaires demain ?) au profit de délocalisations et de sous-traitance d'une ampleur inégalée dans l'histoire de France Télécom.

Les obstacles du déploiement international sont réels : en 2007 France Télécom a connu des difficultés en Pologne, s'est désengagée des Pays-Bas mais a choisi d'investir au Kenya ou au Vietnam... Ces choix seront peut-être payants à terme mais ils ne doivent pas servir de paravent à une délocalisation massive, avec ses avantages fiscaux et son dumping social en corollaires.

Le gouvernement français, actionnaire prédateur

Les formidables dividendes distribués reposent avec force la question de la responsabilité de l'Etat Français qui reste, de loin, le 1er actionnaire de France -Télécom Orange avec plus d'un quart du capital. L'Etat Français, par ailleurs premier employeur (avec 70% de fonctionnaires à FTSA) se comporte aujourd'hui comme **un véritable prédateur**. L'augmentation du dividende à 1,3 (soit près de 3 milliards d'euros et 45% du résultat) n'a d'autre objectif que de participer au comblement des trous budgétaires du gouvernement français. Il n'y a pas d'autres raisons qui justifieraient un tel niveau de récompense de l'actionnaire, au détriment de l'investissement, du désendettement et des salariés.

La CFE-CGC dénonce cette politique de distribution excessive qui ne permet pas d'alléger le fardeau de la dette, obère la capacité d'acquisition et diminue la capitalisation boursière. Rappelons que la capitalisation de Telefonica est de 90 milliards d'euros quand celle de FT n'excède pas 60 milliards d'euros. A l'heure où Microsoft tente d'avaloir Yahoo, **France Télécom avec sa faible capitalisation apparaît comme une proie facile, nullement à l'abri d'une OPA par des fonds privés ou des fonds souverains, d'autant que le gouvernement français ne cache pas son envie de vendre au meilleur prix sa participation actuelle.**

Les salariés, qui représentent le deuxième actionnaire du groupe sont en colère. Alors que l'Etat devait leur vendre 0,56% de sa participation, un montage financier (« Orange Success ») organisé avec l'aide du Crédit agricole les a empêché d'acheter les actions de leur entreprise. Un recours devant le Conseil d'Etat contre l'arrêté du Ministre qui spolie 50 000 salariés, est en cours.

La CFE-CGC réclame :

- la mise en place d'une véritable politique industrielle,
- l'arrêt de la politique de distribution de dividendes qui affaiblit l'entreprise,
- le maintien de la participation de l'Etat, respectueux de ses devoirs d'actionnaire dominant
- la constitution d'un actionnariat salarial solide

Contacts :

- Sébastien CROZIER, élu de la CFE-CGC au Comité Central d'Entreprise (06 86 27 32 72)
sebastien.crozier@cfe-cgc-ft-orange.org
- Pierre MORVILLE, Délégué Syndical Central CFE-CGC (06 62 22 78 35)
pierre.morville@cfe-cgc-ft-orange.org

Retrouvez toutes les positions de la CFE-CGC sur www.cfecgc-ft-orange.org